



## Les travaux de construction

Une lettre du 21 avril 1913 d'un capitaine du Génie propose au maire de Fraize de venir le rencontrer le lendemain *pour nous entretenir de diverses questions relatives au casernement en projet*. Les propriétaires ont accepté la cession des terrains en mai-juin 1913 rappelle un courrier du maire en 1916 (réclamation du paiement). Le 27 septembre 1913, on n'a pas encore choisi entre l'installation de tinettes mobiles ou d'un Tout à l'Égout... On peut donc situer le début des travaux au plus tôt vers la mi 1913<sup>5</sup>, alors que les jugements d'expropriation ne seront rendus que le 6 juin 1914, la confiance vis à vis de l'armée régnait et sa parole suffisait.

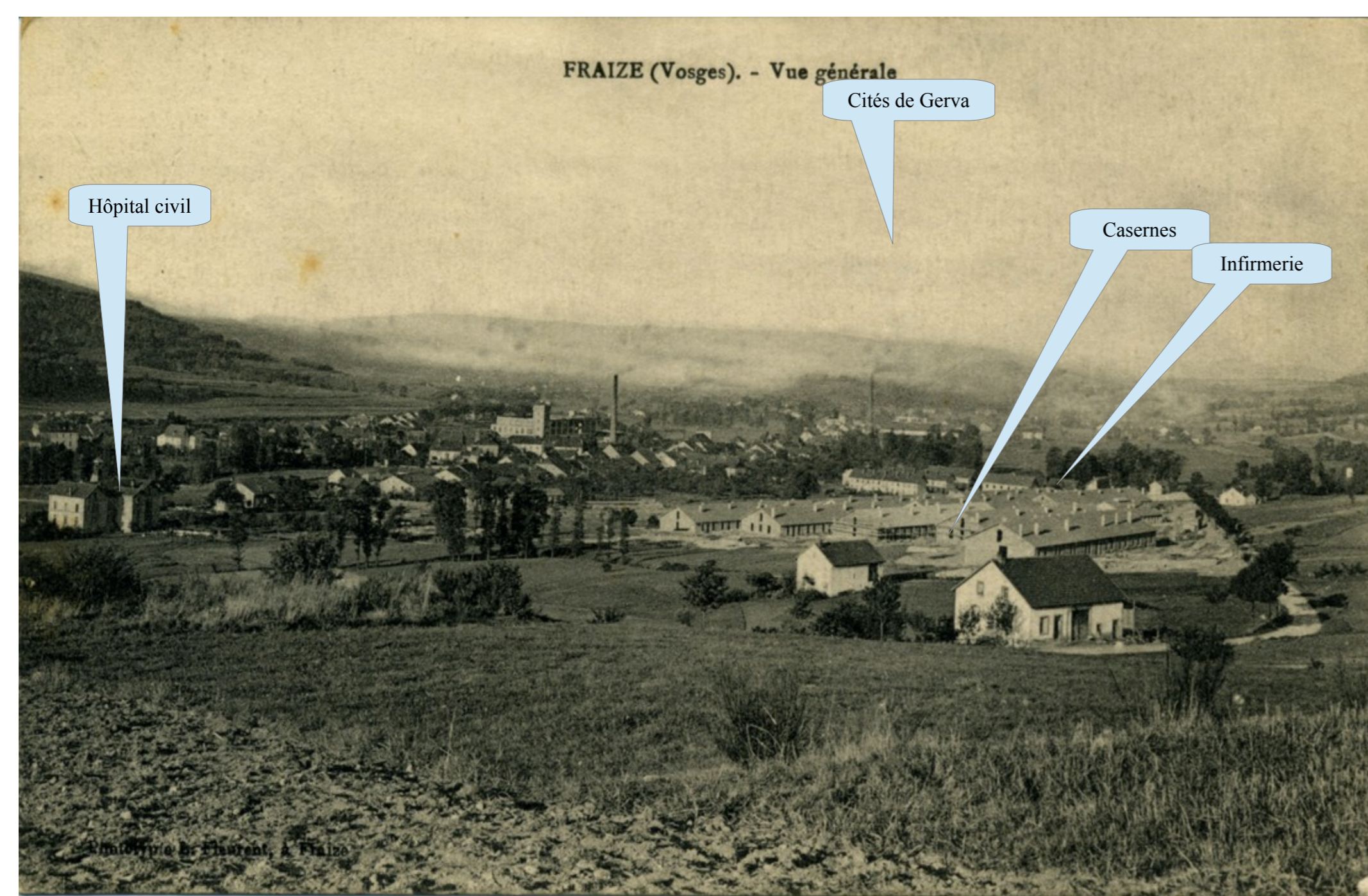
Sous la maîtrise d'œuvre du Génie d'Épinal, les travaux sont rapidement menés à terme, et presque tous les bâtiments prévus par le plan<sup>6</sup> ont été réalisés : huit bâtiments dortoirs identiques de 65 m sur 14, un bâtiment infirmerie, de même longueur mais plus large, alignés dans le haut du terrain, et dix-huit autres bâtiments annexes, disposés tout autour de l'enceinte complétaient le casernement (manège, forge, écurie, chaufferie, pavillon disciplinaire, poste de police, habitations, bureaux pour l'encadrement...). Tous les bâtiments sont en rez de chaussée sauf l'habitation pour les officiers qui a deux étages. Un bon tiers inférieur du terrain forme une esplanade pour les exercices des troupes. Le tout est



Construction de la caserne Coëhorn, à Gerva. À noter au premier plan la gare (!) du petit train à voie étroite chargé du transport des matériaux.

enclos d'un mur ouvert, au coin du poste de police, dans la rue de La Costelle. Un bâtiment de deux étages dit le Mess qui constitue la seule différence notable entre le plan et le réalisé a remplacé sur le plan les bâtiments T, V et W.

L'achèvement (en quel état ?) se situe probablement mi 1914, juste avant l'entrée en guerre. Les travaux auraient donc duré à peine un an, mais on ne sait si des finitions ont dû ou pu être poursuivies ensuite.



Vue en fin de construction. Manquent encore les bâtiments du Mess et le pavillon de l'Hôpital

Parallèlement, d'autres expropriations ont eu lieu début 1914 pour permettre le passage de l'adduction d'eau, depuis les sources de La Témont, et la construction des deux réservoirs enterrés, de 60 m<sup>3</sup> chacun, qui existent toujours (désaffectés maintenant, ils se trouvent en gros de l'autre côté du GC 23 en face du chemin de l'Hôpital).

## Les conséquences administratives de la guerre : pénalisation des vendeurs

Le terrain complet se compose en fait de 49 parcelles qui appartenaient à 26 propriétaires différents de Fraize, mais aussi de Plainfaing, La Croix aux Mines, Fouchifol, Clefey et Brouvelieures.

La signature des promesses de vente chez le notaire datent de mai/juin 1913. On a vu que les travaux débutaient aussitôt, dans la seconde moitié de 1913. La gestion administrative des cessions (vers un règlement) et des mutations (changement officiel de propriétaire) qui devait suivre sans difficulté a subi un coup d'arrêt à déclaration de guerre.

La vente n'a pas pu être soldée avant le début des années vingt. Pendant tout ce temps, les anciens propriétaires :

- ont perdu la jouissance de leurs biens,
- n'ont reçu aucun paiement et,
- combe, ont continué à être imposés !

De nombreuses réclamations, notamment en 1916, et encore en 1921, sont relayées par le maire vers le préfet et les autorités militaires.

Cette situation était d'ailleurs la même que pour les vendeurs des terrains du Tir et du Terrain de Manœuvre.

Nota : On n'a pas trouvé d'information précise sur la date de règlement définitive, non plus que sur les âpres négociations qui ont dû intervenir à propos du prix des parcelles (prix décidés avant guerre) compte tenu de l'inflation et de la forte dévaluation du franc dues à la guerre.



La caserne est terminée. Noter le pavillon de l'hôpital construit mais non couvert.



Vue des casernes en fin de construction sans le bâtiment du mess ni le pavillon de l'Hôpital

<sup>5</sup> Une note du 5 septembre 1913 précise que 250 ouvriers sont à l'œuvre, principalement belges et italiens. Un tacot à voie étroite a participé efficacement au transport des matériaux.

<sup>6</sup> La réalisation est en dur, suivant des plans types. D'autres cantonnements, par exemple à Corcieux, sont construits en bois.

## L'occupation de la caserne

En mars 1914, aucun nom ne lui a encore été attribué et comme le conseil municipal interrogé n'a pas de proposition à faire, celui de COËHORN, en l'honneur d'un général d'empire alsacien, est donné, sans doute par les autorités militaires<sup>7</sup>.

Le 158<sup>e</sup> RI, qui a tant bien que mal occupé les lieux pendant tout le temps qu'a duré la construction, quitte Fraize et part vers différents cantonnements au front le 11 août 1914, d'abord pour Combrimont, puis Saâles...

La caserne est disponible pour accueillir les différents régiments et bataillons, en activité sur le front dans la région, qui y viennent au repos.

Après la guerre, la frontière ayant retrouvé le Rhin, le 158<sup>e</sup> RI revient à la caserne en mai et juin 1919, avant de partir définitivement en garnison à Strasbourg (toujours la frontière donc).

La caserne est désormais inoccupée, mais reste, propriété de l'État, sous la responsabilité de l'armée. En conséquence, celle-ci charge monsieur VALDENNAIRE<sup>8</sup>, ancien militaire, du gardiennage des lieux. Il est hébergé sur place dans le bâtiment des officiers (marqué d'une croix, en bas à droite du plan d'implantation) on l'appelait le *Casernier*.

## De la caserne COËHORN au Quartier Neuf

Elle a fait dès 1922 l'objet de demandes par la Mairie pour y loger des civils, que l'armée n'a pas toujours voulu satisfaire. L'esplanade quant à elle a pu être utilisée pour l'entraînement militaire des jeunes gens.

Il a fallu attendre 1923 pour que la Loi de Finances contienne dans son article 130 les dispositions suivantes :

*Les immeubles militaires qui auront été, par suite des regroupements prévus à l'article précédent et pour toute autre cause reconnus par le Ministre de la Guerre et des Pensions définitivement inutiles aux besoins de l'armée, seront, dès 1923, et au plus tard en 1924, s'ils appartiennent à l'État, remis à l'Administration des Domaines pour être aliénés dans les formes tracées par la législation domaniale.*

Le Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre précise alors au maire de Fraize (Louis FLAYEUX à l'époque) :

*Cet immeuble militaire [...] pourrait donc être cédé à l'une des collectivités qui se proposerait de lui donner une destination d'utilité publique, notamment en vue de l'organisation de logements à bon marché.*

La caserne fut finalement achetée par la commune de Fraize le 6 septembre 1924 pour la somme de 300 000 frs puis revendu aux établissements GÉLIOT qui en ont fait à partir de 1927 la cité ouvrière<sup>9</sup> que l'on connaît. On ne sait ni à quel prix GÉLIOT a racheté, ni au juste pourquoi il a fallu que la commune serve d'intermédiaire ? Tout au plus suspecte-t-on une raison d'ordre administratif.

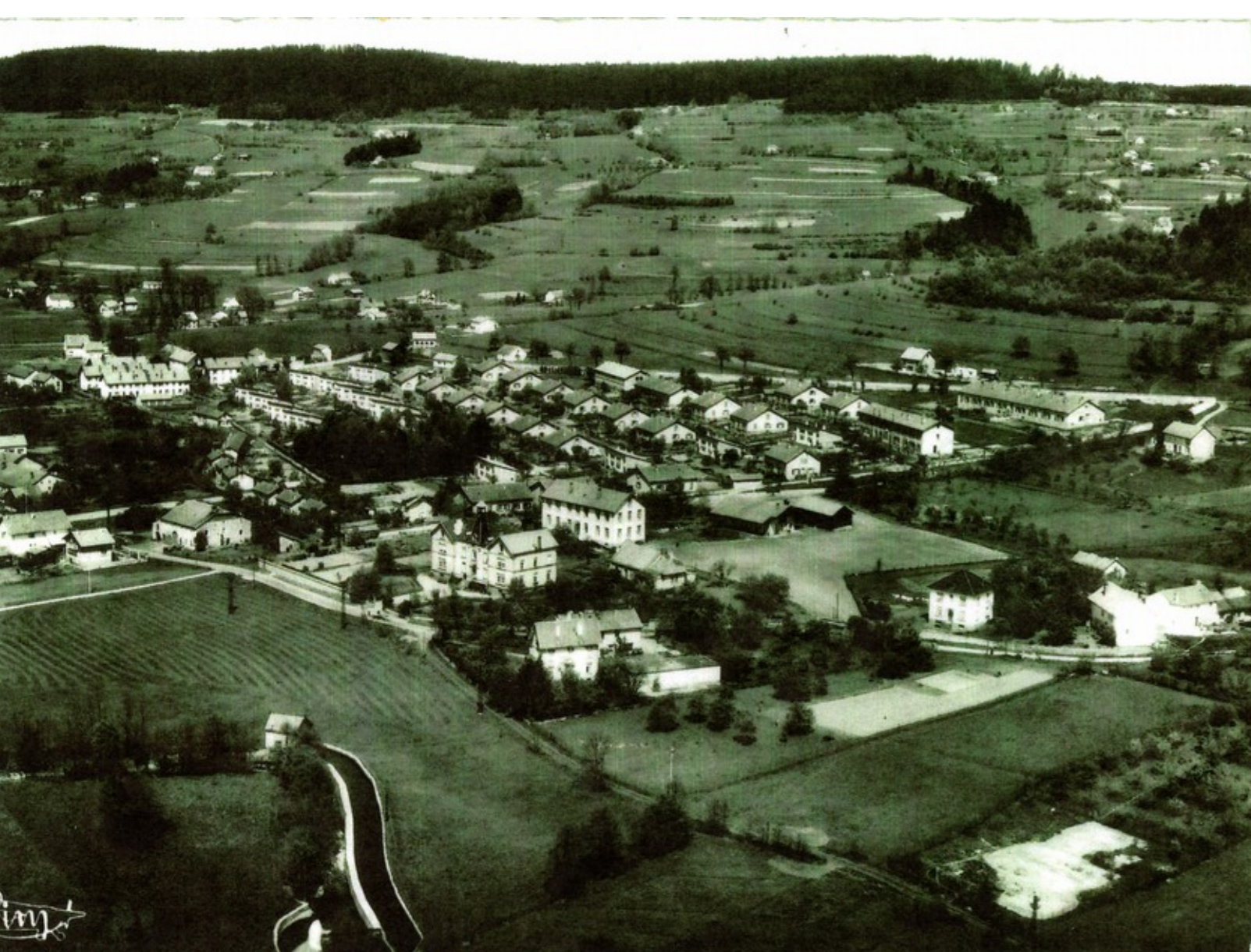
Presque tous les bâtiments d'époque demeurent, mais il faut un peu d'attention pour les reconnaître :

- L'infirmerie (U), le mess (absent du plan), et les bâtiments Q et R sont intacts mais, à l'intérieur, ils ont tous été restructurés en appartements.
- Les dortoirs H, I, J, K, L, M, N et O ont perdu leur partie centrale (un tiers environ) au profit de jardins et chaque extrémité se compose de deux appartements mitoyens.
- Les bâtiments des servitudes le long du mur inférieur existent toujours, mais ont été aussi fractionnés et transformés en appartements.
- L'esplanade a été lotie et aujourd'hui accueille 14 HLM, construits dans les années 1950, reconnaissables à leurs toits une pente.
- Le mur d'enceinte existe encore sur une bonne partie de son tracé en bas et à droite le long du chemin de l'Hôpital.

Les bâtiments le long du CD 23 dont les Cuisines ont disparu, de même que les bâtiments CI, BB à gauche, ainsi que F et E (manège et écuries).



Vue aérienne prise par l'aviation allemande en 1918 sur laquelle on observe que tous les bâtiments prévus ont bien été construits avec en plus le Mess et le pavillon de l'Hôpital.  
Source JC FOMBARON, Philomatique Vosgienne.



Le quartier Coëhorn devenu le Quartier Neuf dans les années soixante. On y distingue le parc boisé qui a depuis été loti en quatre parcelles dont trois sont construites.

Jonquilles, des Rosiers, des Lilas et des Thuyas. Il n'y a qu'un accès au niveau du Mess entre la rue du 158<sup>e</sup> RI et le chemin de l'Hôpital.

De nos jours, le Quartier Neuf est un quartier riant dont presque tous les appartements disposent de grands jardins.

Il est facilement accessible grâce à ses accès ouverts depuis le CD 23 en haut, la rue de Gerva à gauche, et bien sûr son accès principal par la rue (re)baptisée Rue du 158<sup>e</sup> RI<sup>10</sup> débouchant dans la rue de La Costelle et se prolongeant vers le haut jusqu'au Mess. Il est desservi à gauche verticalement par la rue du Quartier Neuf, et de haut en bas par les rues des



Vue par satellite du Quartier Neuf aujourd'hui

<sup>7</sup> Il y avait aussi à cette époque une caserne Coëhorn à Mulhouse.

<sup>8</sup> Il résidait dans la maison actuellement Claude Georges. Il avait été chef brancardier dans la Protection Civile durant la guerre.

<sup>9</sup> GÉLIOT fait appel au cabinet d'architecte déodatien SAUSSAGE.

<sup>10</sup> Comme le 158<sup>e</sup> RI était couramment appelé le 15/8 et que la rue portait à l'origine le nom de rue du 15/8, les cartographes ont pensé qu'il s'agissait de la rue du 15 août ! Presque tous les plans de Fraize affichent cette anomalie amusante.